

Client : AREVA TA
Projet : Inspection Matériels
Dates : année 2007

Référence Affaire :
7226

Inspection Matériels

Le périmètre confié à MPH France :

- Inspection sédentaire chez les Fournisseurs, des réalisations en électricité, Contrôle Commande et Informatique.
- Montant du contrat MPH : > à 200 k€.



L'engagement de MPH France :

Les prestations réalisées couvrent les domaines suivants :

- Suivi des réalisations en usine, sur site de montage et sur site d'essais,
- Vérification de la conformité des produits réalisés par le fournisseur,
- Vérification de la conformité et de l'exhaustivité des documents,
- Rédaction des Rapports d'inspection et Procès Verbaux de Recette des équipements contrôlés,
- Rédaction du rapport de synthèse mensuel sur les activités de surveillance.
- Effectif moyen de l'équipe : 2 Inspecteurs.

Les résultats :

- Maîtrise et traitement des écarts et des dysfonctionnements selon la méthodologie AREVA TA,
- Maîtrise de la qualité et respect du planning.